



> Pose de la première pierre de la société Rexam



> Fête de la Musique du 21 juin



> Gala de danse du Centre Social le 14 juin



> Hommage au dernier poilu, Lazare Ponticelli au mois de mars



> Fête de l'Été du 28 juin



> Challenge de la Municipalité de l'A.S. Boules au mois de mai



> Finale du National de Pétanque en juin



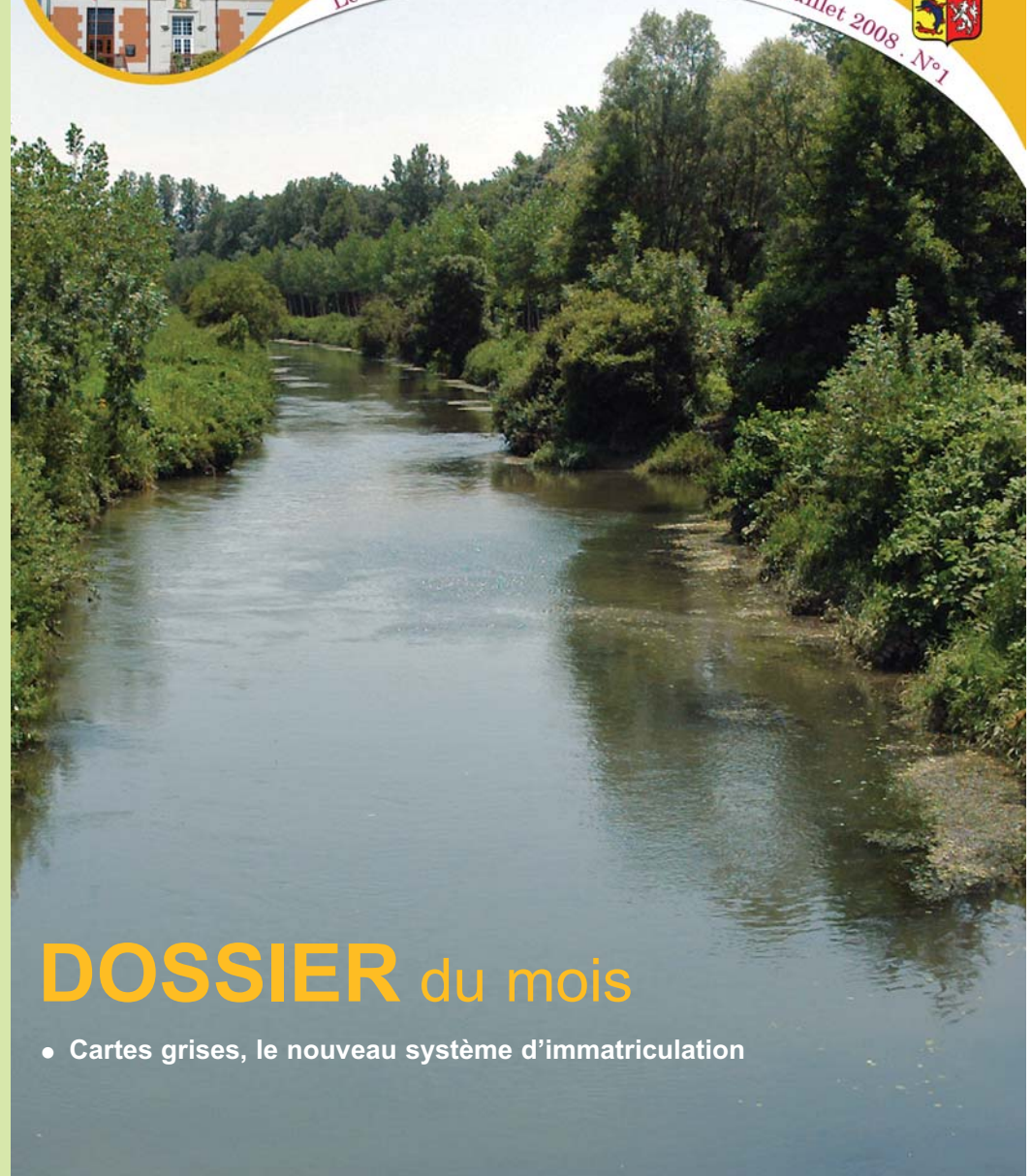
> Retraite aux flambeaux du 13 juillet



La Verpillière



Le magazine de la Ville de La Verpillière . Juillet 2008 . N°1



DOSSIER du mois

- Cartes grises, le nouveau système d'immatriculation

● Sommaire

- **Edito** p 3
- **Vie scolaire** p 4
- **Réglementation** p 6
- **Vie économique** p 7
- **Urbanisme travaux** p 8
- **Dossier du mois** p 10
- **Vie intercommunale** p 11
- **Environnement** p 11
- **Patrimoine** p 13
- **Culture** p 14
- **Vie associative** p 15
- **Festivités** p 17
- **Les uns et les autres** p 18
- **Etat civil** p 19
- **Retour en images** p 20

● Informations municipales

Durant les mois de juillet et d'août, le service administratif de la mairie (état civil) est fermé le samedi matin. Il reste ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

- Permanences de M. le Maire

Pendant cette même période, Monsieur le Maire n'assurera pas ses permanences le samedi de 10h à midi. Celles-ci reprendront à compter de la première semaine de septembre.

- Médiathèque "André Malraux"

La structure sera fermée du 2 août au 2 septembre.

- Halte Garderie "Les Petites Frimousses"

Fermeture annuelle du vendredi 18 juillet à 17h45 au vendredi 15 août inclus. Réouverture : lundi 18 août à 13h.

- Relais Assistantes Maternelles "Les Bisous N'Ours"

Fermeture annuelle du vendredi 18 juillet à 17h45 au vendredi 29 août inclus. Réouverture : lundi 8 septembre.

- Centre Social "Porte Dauphine"

La structure fermera ses portes au public du samedi 2 au dimanche 24 août inclus.

L'équipe du Centre Social vous retrouvera à la rentrée pour une nouvelle saison riche de nouveautés. Au programme, en plus des activités qui font le succès du Centre Social (telles que la baby gym, la gym douce, la gym seniors, la danse, la pêche, la randonnée, le groupe Idées, la peinture sur soie, l'enseignement de l'anglais, le scrapbooking, l'atelier cuisine, l'atelier créatif, etc.), des nouveautés viendront enrichir le panel proposé : des projets de massage, de nouvelles sorties familiales, des ateliers de stimulation de la mémoire, des échanges de savoirs... Bref, le Centre Social sera avant tout un lieu de vie, de partage et d'échanges.

Contact : 04 26 38 40 20.

- Espace Culturel

Pause estivale également pour l'Espace Culturel qui fermera du lundi 28 juillet au vendredi 22 août inclus. Réouverture : lundi 25 août 2008 à partir de 14h.

- Verpibus

Le Verpibus n'assurera pas de desserte du 4 au 29 août inclus. Les usagers devront patienter jusqu'au 2 septembre pour emprunter de nouveau ce transport en commun.

Reprise : mardi 2 septembre à 8h45.

● Services de la Mairie

Mairie

Place du Docteur Ogier
38290 La Verpillière
Téléphone : 04.74.94.00.03.
Télécopie : 04.26.38.40.40.
E-Mail : contact@laverpilliere.eu

Relais Assistantes Maternelles "Les Bisous N'Ours"

Rue des Abattoirs
Téléphone : 04.26.38.40.27.
Nouveaux horaires administratifs :
- le lundi de 14h à 17h à la Halte Garderie.

Temps collectifs au R.A.M. :
- les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.**Centre Social Municipal "Porte Dauphine"**

Avenue du Général de Gaulle
Téléphone : 04.26.38.40.20.

Halte-Garderie "Les Petites Frimousses"

538, Avenue de la Pierre Dourdant
Téléphone : 04.26.38.40.30.

Espace Culturel "Ancienne Mairie"

Place Joseph Serlin
Téléphone : 04.26.38.40.26.

Médiathèque André Malraux

Rue Saint-Cyr Girier
38290 La Verpillière
Téléphone : 04.26.38.40.45.
mediatheque@laverpilliere.eu

Horaires de la Déchèterie

- le lundi de 13h à 18h
- le mardi de 13h à 18h
- le mercredi de 6h30 à 18h
- le jeudi de 13h à 18h
- le vendredi de 6h30 à 18h
- le samedi de 8h à 18h

● Permanence du député

Georges COLOMBIER, Député de notre circonscription, assurera une permanence parlementaire pour les habitants des cantons de l'Isle d'Abau et La Verpillière le :

Vendredi 25 juillet 2008 de 9h à 10h
Salle de réunion
(Mairie de La Verpillière)

Il sera à la disposition de toute personne qui souhaite le rencontrer, lui soumettre un problème ou une suggestion.

Renseignements au 04 74 59 76 76.

Directeur de publication :

Patrick margier

Rédaction :

Les élus de la Commission communication,
Vesna Dabic

Conception et réalisation :

Patrice Caillard

Impression :

Imprimerie des Alpes

Nombres d'exemplaires :

2500

Naissances :
pour s'attendrir...

BENHABBOUR Dalil né le 01/01/2008
TOK Hasan né le 11/01/2008
AMRANI Kenza née le 21/01/2008
AMRANI Mehdi né le 21/01/2008
DE VAUJANY Kilyan Georges né le 22/01/2008
CAMARA Fatoumata née le 26/01/2008
BOUACHACHE Sirine née le 28/01/2008
ALONZO-HAURY Mateo né le 31/01/2008
KONOKCU Diner née le 31/01/2008
SELEK Taibe née le 05/02/2008
ÖZER Fadimenaz née le 07/02/2008
ATASOY Muhammed né le 09/02/2008
BARIS Berfin née le 10/02/2008
PIGNARD Constantin Hervé Jean né le 14/02/2008
BADIOU William John né le 15/02/2008
BLANCHET Baptiste David né le 16/02/2008
BALMET Marek Alain André né le 17/02/2008
YACOUBI Inès Hayet Marie née le 17/02/2008
KARAER Seher née le 06/03/2008
KARAER Selim-Ismail né le 06/03/2008
MILTON Flora Alice née le 11/03/2008
BAYRAKTAR Belinay née le 12/03/2008
DA SILVA Andrea Clarinda née le 15/03/2008
RODRIGUEZ Loïc Raphaël né le 16/03/2008
CERVANTES Jade Marie Lucie née le 20/03/2008
SYLA Suela née le 27/03/2008
POMMET-LAVIE Diego Roland André né le 28/03/2008
SEYTRIE Diego né le 31/03/2008
FLOCH Loïc Jean né le 05/04/2008
KARASOY Selinay née le 12/04/2008
KOUYATÉ Fatoumata née le 19/04/2008
PASQUINO Emmie Camille Marie Mandine née le 22/04/2008
MÉLARD Emma Wissyy née le 25/04/2008
RIVOIRE-CACCAMO Léandro né le 27/04/2008
THAIZE Laurène Clémentine née le 04/05/2008
LUK Delphine Srey-Lirp née le 10/05/2008
TISSOT Thomas Martin né le 15/05/2008
SITAKIAN Elisa née le 16/05/2008
BALIEV Kselah Selima née le 17/05/2008
RAVET Clément Hippolyte Mathis né le 19/05/2008
BADIN Clarisse Annie Marie née le 03/06/2008
GAUCHON Apolline Marie Madeleine née le 03/06/2008
BLUNIER Alice Romane née le 15/06/2008
SELIMOVSKI Chaip né le 15/06/2008
DOSDOGHROUYAN Yohann Louis né le 22/06/2008

Mariages :
pour se réjouir...

Orhan SOZERI et Isabelle FOUR le 19/01/2008
Kamal YACOUBI et Alexandra LAFRANCHE le 09/02/2008
Avni AVDIJA et Sheriban MEHMETI le 01/03/2008
Jean Pierre Henri BARGE et Françoise Denise Jeanne Marie PLÉNIER le 08/03/2008
Franck Serge Julien LAMURE et Caroline HORINQUE le 22/03/2008
Jean-Pierre Henri DUFOUR et Ghyslaine Christianne MORAND le 26/04/2008
Mathurin MATILLON et Chrystelle Simone CLOT le 03/05/2008
Alain Claude Marie RABILLOU et Dominique Marie Claude Jocelyne VIVIER le 08/05/2008
Thierry Jean-Pierre DALLEAU et Melinda BONIN le 10/05/2008
Roger Michel VEUJOZ et Marie-Agnès Josette TRUCHET le 10/05/2008
Thomas Gilbert DESVIGNES et Madeleine BEGUE le 24/05/2008
Nicolas Jérôme CRUCHET et Audrey Béatrice BLEIN le 21/06/2008
Yannick Sébastien DELAHOUGUE et Emilie Marie-Joëlle ARTHAUD le 21/06/2008
Philippe Thierry Bruno GOULET et Pauline Aude ZACHARIE le 21/06/2008
Frédéric CASCINO et Céline Yvonne MINGOIA le 21/06/2008
Michel René DUPUIS et Nathalie Yvette LOTTE le 28/06/2008
Alain Daniel VERGER et Annie Marcelle PRESSON le 28/06/2008
David Patrick COEUR et Virginie RUBIO le 05/07/2008
Pierre-Albin FROQUET et Stéphanie Annie Sabrina CHARRON le 05/07/2008

Décès :
pour se souvenir...

Louise Antoinette MARZE née COTISSON âgée de 95 ans, le 03/01/2008
Alice Marie-Louise DAVEAU née MEUNIER âgée de 95 ans, le 09/01/2008
Germaine Henriette Augustine DUPOUX née MEUNIER âgée de 87 ans, le 16/01/2008
Michel Henri RAY âgé de 69 ans, le 19/01/2008. Ancien commerçant.
Annie Germaine Fernande NICOLAS née MARLETTE âgée de 61 ans, le 24/01/2008
Omar ABDELNEBI âgé de 24 ans, le 20/01/2008
Josette Eugénie Gastonne BRUN née JAL âgée de 81 ans, le 22/01/2008. Membre du bureau du Club du Batou.
Françoise Marthe LAZZARO née CREACHMINEC âgée de 99 ans, le 29/01/2008
René Germain SEGUIN âgé de 80 ans, le 02/02/2008. Président de l'A.N.A.C.R.
Marie SANCHEZ née GUASTINI âgée de 89 ans, le 08/02/2008
Jocelyne Antoinette Augustine VARI-CHON née ROSE âgée de 60 ans, le 13/02/2008
Jean Alexandre COCHET âgé de 65 ans, le 22/02/2008
Benoît RASTELLO âgé de 45 ans, le 18/02/2008
François KOWALSKA âgé de 82 ans, le 18/02/2008
Louise Berthe TAMAIN née BOCCARD âgée de 91 ans, le 26/02/2008
Irène Madeleine CHAPOU née SPEHNER âgée de 68 ans, le 27/02/2008
Pierre MÉGUIN âgé de 90 ans, le 01/03/2008
Marc René GIBERT âgé de 51 ans, le 08/03/2008
Auguste Marcel Eugène GUILLOUDD âgé de 84 ans, le 23/03/2008. Trésorier de l'A.N.A.C.R..
Belinay BAYRAKTAR âgé de 0 ans, le 28/03/2008
Victorine DUPLÂTRE née PEREZ âgée de 92 ans, le 19/04/2008
Semih ERCAN âgé de 2 ans, le 27/04/2008
Gérard PHILIPPE âgé de 66 ans, le 24/04/2008
Vicenta FERNANDEZ née VERGAS âgée de 89 ans, le 03/05/2008
Marie Antoinette SERPOL née RIGOT âgée de 93 ans, le 15/05/2008
Augusto MIRANDA RODRIGUES âgé de 56 ans, le 07/05/2008

● Urgences SAMU

Le SAMU – Centre 15 du CHU de Grenoble poursuit une démarche d'amélioration de la réponse aux appels de la population de l'Isère, en séparant progressivement, afin de mieux les traiter, les flux d'appel entre :

- les urgences ou risques vitaux,
- les conseils médicaux et demandes de visite à domicile de médecin généraliste.

Pour l'ensemble des acteurs, l'enjeu de ce projet est de permettre au numéro 15 de redevenir une ligne consacrée en priorité aux urgences médicales et risques vitaux.

La séparation des appels se traduit, depuis le 1^{er} juin 2008, par la création d'un nouveau numéro de téléphone départemental dédié à la réponse médicale, aux demandes de conseil téléphonique ou de visite à domicile par un médecin généraliste :

0810.15.33.33.

Ce numéro d'appel unique pour l'Isère est accessible en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Il s'agit d'un numéro AZUR facturé sur la base d'un appel local à savoir 0, 14 Euros l'appel quelle que soit la durée (tarif en vigueur au 1^{er} juin 2008).



Dans le cadre des aides aux personnes de n o m b r e u x contacts ont été pris au niveau du Centre Social, du C.C.A.S.. Une sortie est organisée pour le 10 septembre pour les personnes handicapées et des pistes sont étudiées pour l'aide à la recherche d'emploi et le suivi des RMistes.

Dans le cadre du jumelage, le Conseil Municipal a donné son accord pour prendre contact avec la Ville de Rivarolo Canavese, située près de Turin, et dès la rentrée, notre cité recevra une délégation au Forum des Associations.

La Fête Nationale a été célébrée avec brio et pour la première fois, le feu d'artifice et l'animation se sont déroulées dans le quartier de Rianti Plaine montrant ainsi que tous les quartiers de notre cité sont d'égal importance.

A l'automne, en cette année anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, j'invite tous les habitants attachés aux valeurs républicaines à se joindre au conseil municipal pour l'installation et l'inauguration sur la façade de l'Hôtel de Ville de la devise de la République "Liberté, Egalité, Fraternité". C'est un rappel pour tous des droits et des devoirs que nous accorde la constitution.

Le Maire, les Adjoints et l'ensemble du Conseil restent à votre disposition pour faire de notre cité une ville où il fait bon vivre et où toutes les générations ont leur place.

Bon été à tous.

Le Maire,
Patrick MARGIER.

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

La chaleur de l'été qui commence enfin nous invite à apprécier les rayons de soleil. La fête de la musique et de l'été ont été une réussite et ont permis à de nombreux vulpilliens de prendre un avant goût des vacances. Pour ceux qui auront la chance de prendre quelques jours de repos bien mérité, nous leur souhaitons un bon séjour.

Pour les services municipaux et les élus, le travail se poursuit. Depuis quelques mois, de nombreux travaux ont été réalisés sur la commune : portes vitrées sur l'Hôtel de Ville pour économiser l'énergie, VMC pour les vestiaires de la piscine, installation d'attache vélos devant différents bâtiments, barrières de sécurité pour l'agorospace, achat de matériel pour les services, nettoyage des grilles d'égouts et du réseau d'assainissement, mise aux normes des ascenseurs de la MAPAD, terrasses des cafés. Nous demandons officiellement à la CAPI de prendre en charge dès 2009 la piscine, la médiathèque et la petite enfance.

Avec l'arrivée de Monsieur Frédéric GEHIN, Directeur Général des Services, une étude est menée pour restructurer les services municipaux afin d'améliorer les conditions de travail et d'optimiser les services rendus à la population.

La mise en conformité des ralentisseurs rue Saint-Cyr Girier devrait se réaliser prochainement afin de permettre aux cars de la nouvelle ligne de bus de la CAPI (Ruban) de circuler en toute sécurité ; ce sera opérationnel à l'automne.

Avec l'installation d'extincteurs et des plans, la mise aux normes de sécurité incendie est pratiquement achevée pour la plupart des bâtiments communaux. Il reste bien sûr des gros travaux à réaliser, notamment à l'école Jean Moulin.

Les terrains de sport sont actuellement réengazonnés et l'installation d'un arrosage automatique est en cours sur le terrain de rugby.

Cet été, les petits travaux d'amélioration dans les groupes scolaires vont se poursuivre pour qu'à la rentrée, tout puisse être prêt pour les enfants.

PISCINE Pour chlore le débat

Pour répondre à une demande maintes fois exprimée par un certain nombre de femmes qui ne savent pas nager et n'osent pas aller à la piscine aux heures d'ouverture publique, le Centre Social Municipal de La Verpillière, dans le cadre de ses activités du groupe Idées du lundi, a tenté l'expérience d'un après-midi de détente à la piscine municipale réservée aux femmes.

La municipalité a soutenu cette initiative dans l'espoir que cette journée de familiarisation inciterait ces femmes à retourner à la piscine aux heures régulières d'ouverture et à poursuivre leur apprentissage. Il ne s'agit pas d'une ségrégation, mais au contraire d'un acte initiatique et pédagogique.

Pour un adulte, en France, ne pas savoir nager suscite plus de

CENTENAIRES

Mme Melmoux et Mme Kirsh à l'honneur



De G. à D. : Jean Rabilloud, Marie-Francia Melmoux et sa fille

Marie-Francia Melmoux

C'est vendredi 2 mai, jour pour jour, que Marie-Francia Melmoux avait rendez-vous avec ses 100 ans.

Originnaire d'Heyrieux, elle vient s'installer à La Verpillière après son mariage. Son époux, Louis, dirige un atelier de plâtrerie et peintures. Pour sa part, Marie-Francia s'occupe de sa famille, des enfants et de son magasin de tissus, situé à côté de l'atelier rue des Alpes.

Pendant de nombreuses années, Louis Melmoux préside le comité de liaison des Anciens Combattants et Madame Melmoux participe bénévolement au bureau du club du Batou.

Toujours active, habitant à la Cour du Château, Marie-Francia est l'exemple même d'une retraite réussie car il y peu de centenaires qui vivent encore chez eux.

Aussi, la municipalité, les amis et la famille ont organisé une petite réception à la Maison Girier pour fêter l'événement.



Marie-Augustine Kirsch

Madame Giraud, conseillère déléguée et d'autres élus, a remis à la centenaire la médaille d'honneur de la Ville ainsi qu'un foulard en soie. "Une centenaire qui a la pêche" a conclu le Premier magistrat.

Marie-Augustine Kirsch

Fin avril également, le Maire et les élus se sont rendus à la Maison des Pivoles pour remettre à Madame Marie-Augustine Kirsch la médaille d'honneur de la Ville ainsi qu'un petit cadeau en présence de la famille, des résidents, du personnel et de la directrice, Madame Ducharne.

Marie-Augustine Kirsch, originaire de la région lyonnaise, a aussi fêté ses 100 ans.

Pour l'occasion, de superbes gâteaux avaient été confectionnés et comme le veut la tradition, les bougies ont été soufflées et le champagne, sabré.

Comme quoi, l'air est bon à La Verpillière et les centenaires ont bon pied, bon oeil !

SANTÉ

Prévention des chaleurs

Les 5 règles d'or pour passer un bel été

Après un hiver long et rigoureux et un printemps maussade, la saison estivale s'est installée sous les meilleurs auspices.

Toutefois, lorsque les températures enregistrées sont exceptionnellement élevées pour la période (plus de 30°C à l'ombre), les plus fragiles d'entre nous (enfants et personnes âgées) sont les premières victimes d'un temps caniculaire pouvant avoir avec des conséquences plus ou moins graves sur leur santé.

Pour éviter les drames et prévenir des fortes chaleurs, quelques précautions d'usage s'imposent donc pour passer un bel été. Il suffit pour cela de retenir 5 règles d'or :

Protégez-vous de la chaleur

- Évitez les sorties et plus encore les activités physiques (sports, jardinage, bricolage...) aux heures les plus chaudes.

- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. EmpORTEZ avec vous une bouteille d'eau.

- Chez vous, fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.

- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.

Rafraîchissez-vous

- Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches ou rendez vous dans des endroits climatisés ou, à défaut, dans des lieux ombragés ou frais : supermarchés, cinémas, musées... à proximité de votre domicile.

- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette. Vous pouvez également humidifier vos vêtements.

Buvez et continuez à manger

- Buvez le plus possible, même sans soif : eau, jus de fruit...

- Mangez comme d'habitude en fractionnant les repas (des fruits, des légumes, du pain, de la soupe...).
- Ne consommez pas d'alcool.

Demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien

- Si vous prenez ou si vous voulez prendre des médicaments, même s'ils sont en vente sans ordonnance.

- Si vous ressentez des symptômes inhabituels.

N'hésitez pas à aider et à vous faire aider

- Demandez de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.

- Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes, de votre entourage et aidez-les à manger et à boire.

RENTREE

Des nouvelles des écoles pour la rentrée 2008

L'année scolaire s'est terminée dans la joie avec les fêtes des trois écoles qui ont bénéficié d'un temps magnifique. A cette occasion, nous avons remis la médaille de la Ville aux deux directeurs qui nous quittent à notre grand regret : Grégory Tournier, directeur des Marronniers qui va à l'Isle d'Abreau et Gilles Nouet de Jean Moulin qui prend la direction de l'école de Villemorieur. Qu'ils soient remerciés pour leur disponibilité et leur professionnalisme. Ils sont remplacés par Madame Dupont (Les Marronniers) et Madame Corani (Jean Moulin) qui appartiennent déjà aux équipes pédagogiques.

• Rentrée 2008

Le chiffre du mois : 684

684 élèves, c'est le nombre total d'élèves que l'on retrouvera à la rentrée sur les bancs des écoles Jean Moulin, Jean Jaurès et des Marronniers, soit une hausse des effectifs de 2% par rapport à 2007.

Les effectifs sont en légère augmentation. Une classe pourrait être créée aux Marronniers à la rentrée si les effectifs le permettent (commission scolaire le 28 août). A noter que nous avons inscrit les enfants de 2 ans du début de l'année à Jean Jaurès pour stabiliser l'effectif. C'est aussi une volonté de la municipalité de proposer une scolarisation précoce pour les enfants qui en ont le plus besoin.

Des travaux d'entretien (peintures, réparations, ...) seront réalisés pendant les vacances dans les trois écoles par les services techniques en attendant la mise à l'étude d'un gros chantier : la réhabilitation de l'école Jean Moulin.

• Les nouveautés de la rentrée

- **Plus d'école le samedi matin** : les élèves auront une semaine de 24 heures sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Cependant, les élèves ayant des difficultés pourront bénéficier de 2 heures d'aide personnalisée. Pour l'ensemble des trois écoles, ces séances de soutien seront organisées entre 11h30 et 13h30. Les modalités d'organisation seront expliquées à la rentrée.

- **Mise en place de l'accompagnement éducatif** : Comme les collèges en REP (Réseau d'Education Prioritaire) et le collège Anne-Frank en 2007/2008, les écoles qui

sont en REP (c'est le cas de La Verpillière) devront mettre en place l'accompagnement éducatif après 16h30. Les enfants volontaires pourront être accueillis de 16h30 à 18h les lundi, mardi et jeudi. Il s'agit d'une offre éducative complémentaire aux enseignements obligatoires ainsi qu'à l'aide personnalisée offerte aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. Ce dispositif sera mis en place progressivement par les équipes enseignantes en collaboration avec la mairie et les associations volontaires. Il permettra aux élèves d'apprendre leurs leçons ou d'approfondir le travail de la classe mais aussi de découvrir des pratiques sportives et culturelles. Ainsi, l'Ecole de Musique Municipale proposera des activités de découverte musicale.

Nous nous efforcerons de mettre en cohérence tous les dispositifs existants : CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) organisé par le Centre Social, accompagnement éducatif, école ouverte du collège, ...

• La piscine

Dès la rentrée, nous travaillerons en lien avec les équipes enseignantes, les parents et les techniciens pour proposer un projet permettant aux scolaires du cycle 2 (CP/CE1) d'être accueillis pour des séances de piscine dès le printemps 2009.

• Médiathèque

La médiathèque sera ouverte aux scolaires dans le cadre de projets d'écoles et du



Patrick MATRAY
Adjoint chargé de l'Enfance et de l'Éducation

collège à mettre en place. Les déplacements des enfants pourront se faire avec le Verpibus.

• Ecole ouverte

L'école ouverte fonctionne au collège du lundi 18 au mardi 27 août de 9h à 12h pour du soutien scolaire. Destinée aux enfants du CE1 à la 3^{ème}, elle permet de se "remettre dans le bain" avant la rentrée. Ceux qui ont oublié de s'inscrire pourront le faire le 18 août sur place.

• Petite enfance

Nous recrutons actuellement une personne spécialisée (80% temps plein) pour prendre en charge le R.A.M. (Relais Assistantes Maternelles) dès la rentrée de septembre. Merci d'adresser les candidatures éventuelles à l'attention de Mairie de La Verpillière - Monsieur le Directeur Général des Services - Place du Docteur Ogier 38290 LA VERPILLIERE. Les assistantes maternelles seront réunies à la rentrée pour un premier contact.

Nous procédons actuellement à l'étude d'un projet de structure multi accueil (halte garderie / crèche) de 24 à 30 places à créer avant de transférer les équipements petite enfance à la CAPI.

Agenda des manifestations

• 17/07/08 :

Repas des anniversaires des membres du Club du Batou à midi à la Salle des Fêtes.

• 25/07/08 :

Concours de pétanque organisé par le CSV Foot à partir de 19h au stade Gallois. Renseignements auprès de Monsieur Menini au 06 84 75 21 07.

• 21/08/08 :

Concours 32 doublettes pour les 3^{ème} et 4^{ème} divisions proposé par l'A.S. Boules à partir de 13h30 au Jardin de Ville. Challenge Marc EXPERTON. Début des parties à 14h au Jardin de Ville.

Inscriptions possibles par téléphone au 04 74 95 47 29 jusqu'au 19 août. Inscriptions : 13 Euros.

• 25/08/08 :

Don du sang de 9 h15 à 12h30 à la Salle des Fêtes.

• 30/08/08 :

Commémoration du 64^{ème} anniversaire de la Libération de la commune.

A 15h, rassemblement devant la Salle des Fêtes pour aller fleurir les plaques du Général Giraud et Fernand Peillon. A Roche, à 15h45, dépôt de gerbes au Monument des Fusillés de la Croix Châtain. A Saint Quentin Fallavier, à 17h, rassemblement devant le Monument aux Morts. Cérémonies et dépôt de gerbes. A Bonnefamille, à 18h, rassemblement devant la Mairie. Cérémonie et dépôt de gerbes Stèle Eugène Scuto et Raymond Gras.

• 31/08/08 :

Commémoration du 64^{ème} anniversaire de la Libération de la commune.

Rassemblement à 10h45 devant la Salle des Fêtes pour le défilé jusqu'au Monument aux Morts suivi de la cérémonie officielle.

Apéritif et repas à la Salle des Fêtes. Renseignements et réservations auprès de Madame Renée Seguin au 04 74 94 57 04.

• 04/09/08 :

Réunion d'attribution des salles aux associations à 18h30 à l'Espace Culturel.

• 05/09/08 :

Présentation de la saison culturelle à 19h à la Salle des Fêtes. Entrée libre.

• 06/09/08 :

Concours des sociétaires et amis de l'A.S. Boules à partir de 13h30 au Jardin de Ville.

Inscriptions par téléphone au 04 74 95 47 29 ou au local (buvette du Jardin de Ville) avant le 15 août.

• 10/09/08 :

Voyage aux Jardins Secrets à Vaulx (près de Rumilly) et au lac d'Annecy pour les personnes handicapées et reconnues COTOREP (80%) offert par le C.C.A.S. . Déroulement de la journée :

- Départ : 8h30 sur le parking "Poids lourds" face à l'Hôtel de Ville.

- 10h30 : visite libre des Jardins Secrets à Vaulx (près de Rumilly). Sur une superficie de 7 000 m² se succèdent patios, courtes, galeries, allées, tourelles, salons, clochetons, bassins et fontaines.

- 13h : déjeuner à l'auberge Semnoz
- 15h30 : croisière sur le lac d'Annecy
- 17h : retour à La Verpillière.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître et de s'inscrire auprès du C.C.A.S. Inscriptions, renseignements et réservations au 04 26 38 40 10.

• 12/09/08 :

Vernissage de l'exposition "Photos Passion" à 18h30 à l'Espace Culturel

• 13/09/08 :

Concert franco-portugais à 19h30 (avec une ouverture des portes au public à 19h) à la grande salle polyvalente des Loipes proposé et organisé par la chorale "La Coda" avec la participation d'une chorale portugaise de Leira, d'un groupe musical portugais et du groupe folklorique "Rosita" de Charvieu-Chavagneux. Reprise de quelques chansons du concert d'été par la chorale "La Coda", interprétation en chœur avec la chorale de Leira de "Je chante avec toi Liberté" et d'une chanson en commun en portugais.

Entrée : 6 euros pour les adultes et gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans.

Renseignements au 04 74 94 36 31 et 06 07 39 49 12.

• 14/09/08 :

19^{ème} Forum des Associations au Jardin de Ville, de 13h30 à 18h30 avec un repli prévu à la salle polyvalente des Loipes en cas de pluie.

• 20/09/08 :

L'AS Boules propose un **concours 32 doublettes pour les 3^{ème} et 4^{ème} divisions** au Jardin de Ville. Concours 16 quadrettes par poules 3^{ème} et 4^{ème} divisions. Challenge Maison de la Coupe.

Début des parties : 8 h au Jardin de Ville. Inscriptions par téléphone au 04 74 95 47 29. Tarif : 30 Euros.

• 20/09/08 :

L'Association "Charlotte au Sucre" vous invite à participer à un après-midi jeux et à une soirée spectacles à la salle polyvalente des Loipes.

Au programme :

A partir de 15 h, des jeux en bois, des stands maquillage et de sculpture de ballons pour les enfants.

Egalement à l'affiche de cette journée, un magicien et un illusionniste. A 19h, lunch. Pour participer au repas, les réservations se feront auprès de Monsieur Gauthier au 06 70 70 20 63.

Durant la soirée, des groupes de danse tahitienne, de percussions et Speb (qui a fait la première partie du chanteur Louis Bertignac en juin dernier dans la région) divertiront le public.

A noter que pour les personnes handicapées ou atteintes de maladies génétiques, l'ensemble de la journée est gratuite.

• 18/09/08 :

Inscriptions à l'Université Tous Ages (U.T.A.) de 9h à 12h à la Salle des Fêtes **pour suivre le cycle de conférences proposé** cette année par Christine CHAFFARD, conférencière : "Compostelle : histoire d'un pèlerinage" .

• 25/09/08 :

Inscriptions U.T.A. de 9h à 12h à la Salle des Fêtes

• 03/10/08 :

Cérémonie républicaine relative à l'installation et à l'inauguration sur la façade de l'Hôtel de Ville de la devise de la République "Liberté, Egalité, Fraternité" à 15h sur place.

• 04/10/08 :

Soirée défilé de prêt-à-porter et de lingerie féminine présentant la collection automne/hiver 2008 à partir de 20h à la Salle des Fêtes organisée par quatre commerçants de La Verpillière : Phildar et Intimité avec la participation de Miss Yann (esthéticienne), Top Model (salon de coiffure) et d'Iséroise Sécurité.

Pour assister au défilé, merci de retirer les invitations auprès des quatre commerçants organisateurs. Renseignements au 04 74 94 16 56.

• 07/10/08 :

Première conférence U.T.A. de l'année à 14h à la Salle des Fêtes : La "découverte du tombeau" par la conférencière Christine CHAFFARD.

• 14/10/08 :

Petit déjeuner du Goût dans les trois écoles de La Verpillière.

• 16/10/08 :

Cocktail du goût avec un cap gourmand sur le Brésil à 19h à la Salle des Fêtes.

• 17/10/08 :

Spectacle "Repas de famille" des Chevaliers du Fiel à 20h30 à la Salle des Fêtes avec le duo Eric CARRIERE et Francis GINIBRE.

• Du 22 au 26/10/08 :

Exposition "Guerre de 14/18".

Ouverture au public le 22 octobre de 14h à 19h à la salle des Fêtes puis, à compter du 23 octobre de 9h à 19h dans ce même lieu. Entrée libre. Renseignements au 04 26 38 40 26.

• 23/10/08 :

Conférence "mythes et réalités de la guerre de 14/18" à 19h à la Salle des Fêtes par le Comité cantonal de Bourgoin Jallieu du Souvenir Français. Entrée libre. Renseignements au 04 26 38 40 26.

• Du 7 octobre au 5 novembre 08 : **Exposition "Mon chaperon est rouge"** à la médiathèque "André Malraux".

Rencontre avec Frédéric Mansot (illustrateur) suivie d'un atelier "Portrait peint sur tissus imprimés" le 15 octobre de 14h à 16h30.

Renseignements au 04 26 38 40 45.



ACROCIRQUE SOUFFLE SES 10 BOUGIES

C'est quoi ce cirque !



Il y a tout juste 10 ans, Catherine et Philippe Goulet ont décidé de créer une association mettant à jour leur goût fort prononcé pour un art populaire, le cirque. Soutenus et encouragés par leurs parents, le frère et la sœur se mobilisent pour concevoir et proposer des spectacles à la fois magiques, oniriques et acrobatiques. Un véritable travail d'orfèvre qui se renouvelle chaque année pour le plus grand plaisir du public.

Depuis maintenant 10 ans, Acrocirque trace son chemin vers le succès et la reconnaissance. Une longévité et une performance que nous souhaitons vous présenter dans cet article.

Histoire d'une passion familiale

Tout commence avec Catherine et Philippe

Catherine suit les cours de l'École de cirque de Saint-Priest pendant une dizaine d'années et passe le virus à son plus jeune frère, Philippe. En 1998, ils créent l'association Acrocirque et donnent bénévolement des cours chaque semaine pour transmettre leur passion à des élèves âgés de 6 à 18 ans et plus.

Très dynamiques, le frère et la sœur entrent en piste en réunissant les disciplines qu'ils affectionnent particulièrement. Ils proposent aux vulpilliens quelques spécialités représentatives du cirque contemporain tels que l'équilibrisme, l'acrobatie, la contorsion ou encore la jonglerie.

Dans le rôle de Monsieur Loyal, Georges, le père

Et, dans le rôle de Monsieur Loyal, Catherine et Philippe convainquent leur père, Georges, de les rejoindre dans cette troupe qu'ils souhaitent avant tout conviviale et dénuée de tout esprit de rivalité. Quant à Danielle, la mère, devenue costumière (son métier étant comptable), elle emploie ses talents pour parer les élèves d'habits de lumière.

Le succès est immédiatement au rendez-vous

Dès la première année, Acrocirque rencontre un franc succès. Les jeunes sont séduits par la diversité des activités proposées et par l'ambiance chaleureuse et non compétitive des cours (c'est un principe auquel les entraîneurs tiennent tout particulièrement) même si une grande rigueur est obligatoire pour l'apprentissage des différentes disciplines.

Le 31 mai dernier, Acrocirque a soufflé ses 10 bougies en présentant un magnifique spectacle au COSEC autour du cirque. L'association s'efforce aussi tout au long de l'année d'aller à la rencontre de ses différents publics : MAPAD, fêtes de fin d'année...

Et maintenant...

L'association se trouve aujourd'hui victime de son succès. Les élèves lui restent fidèles et de ce fait, très peu de places sont disponibles chaque rentrée. Actuellement, Acrocirque compte 36 adhérents, de 6 à 25 ans dont 50% de vulpilliens.

Lorsque l'on demande au président, Georges GOULET, de nous révéler ses ambitions pour les années à venir, il répond humblement que ce sera la continuité car ses enfants restent très attachés aux valeurs et aux principes de leur association : passion, dépassement de soi dans un esprit de plaisir, de partage et de convivialité, valeurs qui sont appréciées par l'ensemble des adhérents.

Décidément, nous sommes tous devenus "accros" d'Acrocirque.

Association Acrocirque
194, rue de la Plaine
38290 LA VERPILLIERE

Tél. : 04.74.94.31.59.
Mail : acrocirque38@neuf.fr

Jours et heures d'entraînements :
le vendredi de 17h45 à 19h15
et le samedi de 9h15 à 11h45
à Riante Plaine (salle des sports).

Retrouvez prochainement Acrocirque lors du Forum des Associations qui se déroulera dimanche 14 septembre de 13h30 à 18h30 au Jardin de Ville.

Le cirque et La Verpillière : une longue histoire

Le saviez-vous ?

Notre commune est située sur l'axe France-Italie, Route Nationale 6. Cette célèbre route a été fréquentée par des personnages historiques importants dont Catherine de Médicis, François 1^{er} et bien d'autres encore. Grâce à ces mécènes, l'influence italienne sur les arts et la culture dans notre pays s'est développée dès le Moyen Age et la Renaissance sans jamais s'estomper. Ce fut d'abord la Comedia dell'Arte qui est passée dans notre cité, puis au fil des siècles, les artistes italiens.

Cet engouement manifeste de la part du public et des habitants, a amené d'autres cirques d'Europe Centrale et Orientale à se produire sous chapiteau dans notre ville. Rappelons-nous les cirques Pinder, Bougione, Zavatta et Alexis Gruss (qui a laissé en 1989, lors de son dernier passage, un souvenir mémorable avec une parade d'éléphants à travers les rues de La Verpillière). Tous les grands cirques sont donc venus au moins une fois dans notre commune et ont, à chaque fois, rencontré un formidable succès.

Dernièrement, la biennale du cirque proposée par les services de la CAPI, en juin dernier, a été très appréciée par le public vulpillien, venu en nombre découvrir les trois journées de spectacle.

CAMION DES MOTS

Les élèves des Marronniers à la rencontre des Sages de la République



Souvenez-vous, le 6 décembre dernier, le Camion des Mots a fait une halte dans notre commune. Le concept pour les écoliers : tester leurs connaissances sur les subtilités de la langue française et apprendre en s'amusant.

A La Verpillière, les classes de CM1 de Sonia Dalibard et de Violaine Pesenti (école des Marronniers) ont obtenu le score le plus élevé du semestre pour leur tranche d'âge et ceci, parmi toutes les villes de France participantes.

Pour récompenser l'ensemble des gagnants, les partenaires du "Camion" - L'Express, Lire et Faire Lire, France 3 et la MAIF - ont souhaité marquer l'événement en organisant une journée inoubliable dans un des plus hauts lieux de la République, le Sénat.

C'est donc avec un plaisir et un ravissement non dissimulés que les jeunes vulpilliens, accompagnés de Violaine Pesenti, professeur, de Grégory Tournier, Directeur du groupe scolaire "Les Marronniers", et Liliane Bidet, conseillère municipale, ont fait le voyage jusqu'à Paris le 25 juin dernier.

Accueillis chaleureusement par le vice-président du Sénat, Philippe Richert, les élèves ont eu le grand honneur de siéger au sein de cette illustre assemblée, à l'instar de Victor Hugo* et de Victor Schoelcher** ! Profitant de l'occasion, Philippe Richert a dispensé un cours sur

l'histoire de cette prestigieuse instance et le travail des parlementaires, grands sages de la République.

A l'issue de la cérémonie officielle qui s'est déroulée en présence de l'écrivain Alexandre Jardin, le président du Sénat, Christian Poncelet a tenu à remettre personnellement à tous les lauréats un diplôme, témoignant de leur belle maîtrise de la langue française.

Une manifestation poids lourd qui a su séduire et émouvoir l'ensemble des participants.

*Victor-Marie Hugo, (né le 26 février 1802 à Besançon et mort le 22 mai 1885 à Paris) : écrivain, dramaturge, poète, homme politique, académicien et intellectuel engagé français considéré comme le plus important des écrivains romantiques de langue française.

Son oeuvre est très diverse : romans, poésie lyrique, drames en vers et en prose, discours politiques à la Chambre des Pairs, correspondance abondante. Il a contribué, tout comme Baudelaire, au renouvellement de la poésie et de la littérature.

**Victor Schoelcher, (né à Paris le 22 juillet 1804 et mort à Houilles le 25 décembre 1893) : homme politique français principalement connu pour avoir définitivement aboli l'esclavage en France le 27 avril 1848.

• Calendrier scolaire

Vacances d'été précédentes Année 2007/2008	Jeu 3 juillet 2008	Mardi 2 septembre 2008
Rentrée scolaire des enseignants		Lundi 1 ^{er} septembre 2008
Rentrée scolaire des élèves		Mardi 2 septembre 2008
Vacances de la Toussaint	Samedi 25 octobre 2008	Jeu 6 novembre 2008
Vacances de Noël	Samedi 20 décembre 2008	Lundi 5 janvier 2009
Vacances d'hiver	Samedi 7 février 2009	Lundi 23 février 2009
Vacances de Printemps	Samedi 4 avril 2009	Lundi 20 avril 2009
Vacances d'été	Jeu 2 juillet 2009	Mercredi 2 septembre 2009

A noter : Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

• Restauration scolaire

Début juillet, la commission scolaire s'est réunie pour statuer sur les demandes d'inscription à la cantine dans les 3 écoles.

Après étude des dossiers, toutes les demandes ont été acceptées.

Pour rappel, selon le dernier règlement intérieur, la capacité d'accueil pour chaque cantine s'élevait à :

- pour les Marronniers : 42 places pour la maternelle et 72 places pour l'élémentaire ;
- pour Jean Jaurès : 30 places pour la maternelle et 60 places pour l'élémentaire ;
- pour Jean Moulin : 30 places pour la maternelle et 48 places pour l'élémentaire.

• Ambroisie

L'ambroisie, une plante sauvage... qui a la "peau dure"

L'ambroisie fait partie de ce que l'on appelle couramment "les mauvaises herbes".

Elle est de la même famille que le tournesol (Asteracées ou Composées). Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison (à la fin de l'été : août, septembre et octobre), un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.

6 à 12% de la population souffre des effets provoqués par le pollen de l'ambroisie. Les symptômes sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé.



Les symptômes

Chaque été, de nombreuses personnes sont victimes de réactions allergiques qui se traduisent par :

- **une rhinite** : nez qui pique, coule, éternuements
- **une conjonctivite** : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils grattent
- **une trachéite** : toux sèche
- **de l'asthme** : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles
- **de l'urticaire, de l'eczéma** : atteintes cutanées (rougeurs, boutons, démangeaisons).

Les moyens de lutte contre cette allergie :

Prévenir la pousse des plants de l'ambroisie et nettoyer.

L'arrêté préfectoral n° 2000-1572 du 7 mars 2000 stipule que "les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles), ... ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de **prévenir la pousse des plants d'ambroisie, de nettoyer tous les espaces où pousse l'ambroisie...** En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie."

Autre référence réglementaire : l'arrêté du Maire du 5 août 1998.

PREVENTION

Nuisances



Avec l'arrivée des beaux jours, nous souhaitons tous profiter du temps clément pour vaquer à des activités extérieures, de bricolage et de jardinage. Pour autant, nous sommes nombreux à nous déclarer gênés par le bruit et les feux de broussailles.

Sur ce plan, une réglementation préfectorale indique en effet très clairement les droits et les devoirs des habitants.

L'écobuage ou feux de jardin

Rappel



Il est formellement interdit de faire du feu dans les jardins pour se débarrasser de broussailles, branchages, herbes sèches, feuilles mortes et, en général, de tous déchets végétaux d'entretien provenant de jardins, et de brûler tout autre déchet du 1er janvier au 31 décembre.

A ce titre, nous vous rappelons également que la déchèterie est à votre disposition pour évacuer et traiter vos déchets verts.

Les mesures contre les pollutions sonores

L'excès de bruit a des effets sur les organes de l'audition, mais peut aussi perturber l'organisme en général, et notamment le sommeil, le comportement.

Pour lutter contre les pollutions sonores, **il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont également tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains (Arrêté préfectoral du 31 juillet 1997).

Rappelons enfin à tous que tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit et qu'il n'existe pas de limitation à 22h.

FORUM DES ASSOCIATIONS

On adhère !



Pour la dixième-neuvième année consécutive, les associations vulpilliennes vous donnent **rendez-vous au Jardin de Ville** (avec un repli sur la salle polyvalente des Loipes en cas de pluie) **dimanche 14 septembre, de 13h30 à 18h30** pour l'incontournable Forum.

Quelques 30 associations, regroupées sur un même site durant tout un après-midi, vous invitent à découvrir les richesses et la diversité de leurs activités.

Rencontrer les équipes, échanger, communiquer et s'informer sur les différentes adhésions possibles, tel est l'intérêt de cette fête associative.

Du sport, de la détente, des loisirs et de la culture, il y en aura pour tous les goûts et pour toute la famille.

Entre football, tennis et rugby, ou musique, court de chant et de comédie etc., les propositions ne manqueront pas de vous séduire.

Indéniablement, le Forum des Associations est le rendez-vous incontournable de cette rentrée.

ENTREE LIBRE ET GRATUITE.

Renseignements au 04 26 38 40 05.

Pour la première fois, une délégation italienne de Rivarolo Canavese en terre vulpillienne

Point fort cette année, outre les stands des associations, les animations et la structure gonflable mise à la disposition des enfants, **le Forum aura le plaisir d'accueillir une délégation d'élus de la ville italienne de Rivarolo Canavese** (commune de la province de Turin, située dans la région Piémont).

La veille, le 13 septembre, à la Maison Girier, une cérémonie officielle aura scellé un début d'amitié et de partenariat entre nos deux communes.



Jacques AUGIER
Adjoint chargé du Sport,
des Associations
et de la Jeunesse

Le Centre Communal d'Action Sociale



Josy CRESTANI
Adjointe chargée
de l'Action Sociale

présente la nouvelle équipe qui siège au Conseil d'Administration :

Président : Monsieur le Maire, Patrick Margier.
Vice-Présidente : Madame Josy Crestani, Adjointe aux Affaires Sociales.
Membres élus : Mesdames Yasmina Gueniffey, Monique Giraud, Nicole Canning, Maryse Bannet, Geneviève Portron, Geneviève Orlolani et Monsieur Samuel Freyssinet.
Membres nommés : Mesdames Pierrette Rogemond, Renée Seguin, Marcelle Vivent, Jocelyne Torreano et Messieurs Francis Bonnet, Robert Coudert, Roger Marechal, Thierry Vannel.

Rappel des missions du CCAS :

Une écoute, un soutien et une aide :

Vous rencontrez des soucis ou de grandes difficultés liés à la précarité, à l'âge, au handicap, le CCAS est là pour vous.

Dans la limite de son budget, ce service de la commune peut compléter les aides légales (souvent du ressort du Conseil général). Les demandes sont étudiées selon des critères de ressources, et/ou de difficultés.

En effet, pour servir chacun au mieux, et le plus justement possible, cette structure est tenue de respecter les critères définis et votés par ses membres. Ces critères peuvent bien sûr évoluer et le Conseil d'Administration reste à l'écoute de toutes les suggestions.

Pour toute demande, veuillez contacter Mme BLACHE en Mairie au 04 26 38 40 10 (ligne directe), du lundi au vendredi et de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

NB : Les personnes porteuses de handicap veilleront à fournir à Mme Blache une copie de leur carte COTOREP (MDPHI) ou de la notification correspondante.

D'autre part, le CCAS est là pour organiser quelques événements conviviaux afin de resserrer les liens sociaux entre les habitants de La Verpillière...

A noter sur vos agendas :

La sortie annuelle des handicapés aura lieu le mercredi 10 septembre 2008.

Le repas de Noël des Aînés aura lieu le dimanche 14 décembre 2008.

• Ecole de musique

Informations pour la prochaine rentrée

Les activités proposées pour la nouvelle saison : clarinette, saxophone, percussion, piano, guitare, trombone, chant, flûte traversière, trompette et violon.

Pour vous inscrire, merci de noter les permanences mentionnées ci-dessous :

- mardi 9 septembre de 16h30 à 18h30
- mercredi 10 septembre de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30

- jeudi 11 septembre de 16h30 à 18h30
- dimanche 14 septembre de 13h30 à 18h30 au Forum des Associations (Jardin de Ville)

La rentrée aura lieu le lundi 22 septembre. Renseignements au 04 26 38 40 11.

• Départ à la retraite

Bernadette Montagnon, tout pour la musique



C'est le samedi 21 juin, jour de la Fête de la Musique, que Bernadette Montagnon, Intervenante Musicale en Milieu Scolaire et Professeur à l'Ecole de Musique Municipale, a choisi pour célébrer son départ à la retraite.

Après 29 années de bons et loyaux services, notre artiste se consacrera dorénavant exclusivement à sa famille et à son autre passion, les voyages.

Très appréciée de tous, collègues, enseignants, enfants et élus, Bernadette Montagnon a su transmettre sa passion pour la musique aux élèves. En abordant chaque année des styles et des thèmes différents (RAP, percussions orientales, chorales, etc.), elle a su emmener les enfants dans des univers artistiques très denses.

Au nom de la municipalité et en signe de reconnaissance pour le travail accompli, le Maire a remis à Bernadette, la médaille d'or de la Ville.

A la rentrée de septembre, elle sera remplacée par Christel Faton.

SAISON CULTURELLE

Pour l'ouverture...

Dès le mois de septembre, le service culturel vous invite à partager de nouveaux horizons. Les objectifs de cette prochaine rentrée : ouverture, partage, démocratisation et divers-cités !!!

Rassurons tout de suite les fidèles, les grands classiques (concerts, comédies de boulevard ou expositions de l'Espace Culturel) seront toujours d'actualité.

Et pour celles et ceux qui ne demandent qu'à être convaincus, plusieurs destinations les attendront : le Brésil, les pays du Maghreb, l'Irlande.

Quant à l'ouverture au jeune public, elle se traduira par de multiples manifestations entre conte musical, cinéma (grâce à la mise en place d'un dispositif de tarif préférentiel) et spectacles.

Cet automne, la commémoration du 90^{ème} anniversaire de la guerre de 14/18 sera un moment fort.

Entre hommage, exposition et conférence,



Yasmina GUENIFFEY
Adjointe chargée des Affaires Culturelles et du Jumelage

la mémoire des poilus sera entretenue et transmise aux jeunes générations.

Enfin, dernière particularité : la CAPI nous fera profiter d'une politique culturelle très avantageuse et éclectique pour tous les publics.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du programme lors de la présentation officielle de la saison culturelle le 5 septembre à 19h à la Salle des Fêtes.

Renseignements au 04 26 38 40 26.

Le programme sera à votre disposition en mairie à compter du 8 septembre.

CHORALE DES ECOLES

Quand la Joconde nous est chantée...



Le 21 juin dernier, pour clore en beauté l'année scolaire, les écoliers des Marronniers et de Jean Moulin se sont produits à la Salle des Fêtes à l'occasion de leur concert de fin d'année, sur le thème de la Joconde.

Sous la direction de Bernadette Montagnon, des dizaines d'enfants se sont succédés sur scène pour la plus grande joie de leurs parents.

Les élèves ont souhaité terminer cette matinée en interprétant, pour Bernadette Montagnon (qui prend sa retraite), une chanson de leur composition témoignant ainsi de leur gratitude.

SIV VEISTA

investit, se développe et crée des emplois



Yusuf YAMAN
Adjoint chargé de la Vie Economique



SIV VEISTA est à l'origine une entreprise de plomberie familiale créée en 1970 à La Verpillière par Jean Sautarel. Au fil des années, l'activité de l'entreprise a évolué vers les systèmes de ventilation (conception, fabrication, distribution, pose, inspection et nettoyage). Aujourd'hui, SIV VEISTA met en oeuvre un projet industriel ambitieux que M. Soulaigre, son Directeur Général nous décrit :

Comment a mûri ce projet ?

"Ce projet était un pas nécessaire pour permettre à SIV VEISTA de gagner en productivité et d'accéder ainsi à des marchés plus importants. Jusqu'aujourd'hui, l'atelier faisait travailler 4 personnes dans des conditions plutôt pénibles, ce qui générerait un turn-over important. Une réflexion devait être conduite pour que SIV VEISTA reste un des principaux acteurs de la ventilation du Nord-Isère. L'élément déclencheur a été le rachat en 2007 de SIV VEISTA par deux cadres de la société avec la volonté affirmée de développer et de pérenniser l'activité.

Quelles ont été les principales étapes du projet ?

Il y a eu 3 étapes :

- La réorganisation profonde de l'atelier et du processus de fabrication ;
- Un investissement matériel important pour moderniser l'outil industriel. L'achat de "la Plasma", une machine à découpe à commande numérique, a constitué une révolution au sein de l'atelier ;

- Le recrutement d'un programmeur pour faire fonctionner la machine et de 3 nouveaux ouvriers.

Et la suite ?

Ces 3 étapes ont permis d'augmenter considérablement la productivité mais aussi la capacité de production. Nous sommes aujourd'hui à l'étroit dans nos locaux. De plus, l'activité inspection et nettoyage des réseaux est également en plein développement avec 2 commerciaux en recrutement.

Par ailleurs, la société est aujourd'hui localisée sur deux sites. Ainsi, pour que le projet de développement industriel soit complet, nous regrouperons les deux sites en déménageant fin 2008 dans des

locaux que nous avons acquis sur la zone de St-Quentin-Fallavier."

C'est donc une page de l'histoire de l'économie de la commune qui se tourne avec le déménagement de cette entreprise emblématique.

Cependant, les locaux de la rue St-Cyr-Girier ne devraient pas être longtemps inoccupés puisqu'une société de nettoyage industriel a déjà manifesté son intérêt pour les reprendre.

SIV VEISTA
257 rue St Cyr Girier

Contact : M. Soulaigre – 04 74 94 76 82



• Commerces

Aménagement par la Municipalité de nouvelles terrasses pour le bar le "TRYSKELL" et "le Café des amis".



KY Plomberie

Neuf et rénovation
Sanitaire, chauffage, dépannage 7/7
tél. 06 61 52 69 77
130 route de Villefontaine
38 290 La Verpillière

EYOS peinture

Tous travaux de peintures
intérieur - extérieur
neuf et rénovation
tél. 06 74 90 24 12
38 290 La Verpillière

Nouveau commerce Ongle et soleil

- Pose d'ongles (gel)
- Beauté des pieds et des mains
- Cabine UVA Climatisée
- Bronzage par brumisation 100% naturel
- Pose de strass dentaire
- Bijoux fantaisie

70, Square du Docteur Blein
38290 LA VERPILLIERE

Tél. : 04 74 94 50 62
et 06 72 65 42 54.

Changement d'adresse

A partir du mois de septembre, le Docteur De Griève vous reçoit dans son nouveau cabinet situé au :

301, rue Appiou Jouffray
Les Balcons Dauphinois - Bâtiment B
38290 LA VERPILLIERE
Tél. : 04 74 95 48 70



Jean-Pierre ODDOUX
1^{er} Adjoint
chargé de l'Urbanisme,
des Travaux et des
Transports

Comme vous le savez déjà, l'installation de notre conseil municipal a été pénalisée par l'absence du maire sortant et la disparition du Directeur Général des Services. De ce fait, nous avons dans ce premier trimestre de notre mandature, été obligés de faire un état des lieux des bâtiments, de la voirie et des différents réseaux secs et humides.

Nous avons alors constaté que l'entretien de ces équipements avait été négligé depuis plusieurs années, mettant ces installations en dehors des normes de sécurité aussi bien incendie, électrique que de chauffage.

L'urgence devenait donc la mise aux normes.

La première urgence à traiter a été la MAPAD, bien aidée en cela par Mme Ducharme, la dynamique directrice.

La deuxième étant bien sûr le groupe scolaire Jean Moulin pour lequel les études de sécurisation et de mise aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE) seront lancées dès septembre, lorsque les services techniques auront été renforcés en personnel.

Les bâtiments de la gendarmerie, propriétés de la commune, font également partie du programme de remise aux normes et de sécurisation.

L'ensemble des réseaux humides (eaux de pluie et eaux usées) ont été nettoyés et curés afin d'éviter les refoulements et les débordements.

Enfin les salles accueillant du public ou des associations seront elles aussi remises aux normes.

En parallèle, les services techniques sont parvenus à valider la mise en place pour octobre 2008 de la nouvelle ligne H de bus de la CAPI nécessitant la mise en place de ralentisseurs adaptés aux transports en commun.

Pour ce qui est de la T.N.T., dès notre installation, nous nous sommes penchés sur le problème de la qualité de la réception. Le diagnostic a révélé pour le réseau câblé de Riante Plaine une vétusté très avancée des raccordements aux particuliers nécessitant son remplacement. Quant à la retransmission par voie hertzienne, l'étude a mis en évidence la non conformité des réémetteurs.

Pour le moment, les services consultent les entreprises compétentes pour la réparation des raccordements et la pose de nouveaux réémetteurs compatibles avec la norme HD diffusée dans les deux années à venir.

Un P.D.U. (Plan de Déplacement Urbain) est engagé avec les différents acteurs de la vie publique, CAPI, EPIDA, Département, Région, SNCF, RFF, etc. pour la sécurisation du Passage à Niveau 18, la desserte de la gare. Sont inclus dans cette étude, la desserte des 105 logements de la rue Appiou Jouffray ainsi que la rue du Dauphiné et l'avenue Général Giraud.

Tous ces travaux sont onéreux et longs à mettre en oeuvre car ils nécessitent l'intervention de bureaux d'études, d'architectes, de commissions de sécurité et d'une mise en concurrence des entreprises. Ils sont obligatoires pour la sécurité des utilisateurs et bien sûr bien moins visibles que les dorures sur les statues.

Si notre ambition lors des élections était de redonner à La Verpillière l'âme d'un village où il fait bon vivre, la réalité nous oblige à retarder nos principales innovations au profit de la sécurité.

Chers concitoyens, comme diraient nos amis d'outre-manche "patiencez et voyez".

C'EST NOTRE HISTOIRE

Rond-point Emmanuel Frémiet



« Rendons à César ce qui appartient à César » et à Emmanuel Frémiet ce que nos prédécesseurs au Conseil Municipal avaient décidé. En effet, en 1921, l'instance communale, sous la présidence du Maire Adrien Gilly, avait proposé de nommer la place située devant le Monument aux Morts, place Emmanuel Frémiet, sculpteur, pour remercier la famille du don de la statue, ce qui a été délibéré et approuvé le 4 novembre.

Extrait :

« Le Maire rappelle au conseil la générosité

de la famille Frémiet qui a permis au comité d'obtenir les moyens de doter le Monument aux Morts de l'oeuvre superbe du maître. Il demande qu'en signe de gratitude la place du Monument porte dorénavant et à perpétuité le nom de place "Emmanuel Frémiet sculpteur." »

Le conseil décide :

« Le carrefour chemin du cimetière sur lequel est élevé le Monument aux Morts pour la patrie portera désormais et à perpétuité le nom de place Emmanuel Frémiet sculpteur. Adopté à l'unanimité. »



Qui était Emmanuel Frémiet ?

Sculpteur français (Paris 1824, mort en 1910). Neveu et élève de Rude, il étu-

die les animaux au Jardin des Plantes. Ses premiers envois aux Salons sont des sculptures animalières : *Gazelle* (1843), *Famille de chats* (1849). Dès 1855, il reçoit des commandes officielles : *Louis d'Orléans* (bronze, 1870, château de Pierrefonds), *Jeanne d'Arc* (bronze doré, 1874, place des Pyramides, Paris), *Bolívar* (bronze, 1910, Santa Fe de Bogotà, Colombie). Il exprime la réalité individuelle de l'homme et de l'animal en donnant une signification morale à leur conflit : *Orang-Outang étranquant un sau-*

vage de Bornéo (1895, Jardin des Plantes, Paris), *Chasseur d'ours* (1897, Jardin des Plantes, Paris), *Saint Michel terrassant le dragon* (1896, église du Mont-Saint-Michel), *Napoléon à Laffrey* et bien sûr, notre statue *La Gloire* qui fut ramenée par Adrien Gilly, Maire de La Verpillière et Président des Maires de France (au dernier conseil municipal de juin 2008, la municipalité a confirmé l'acte de 1921).

Nous aurons l'occasion d'évoquer de nouveau le Monument aux Morts dans les mois à venir avec le 90^{ème} anniversaire de la victoire de 1918.

Remerciements à Messieurs Clémencin, Cercato, Rabilloud pour tous les renseignements trouvés dans "La petite histoire de la commune par les cartes postales". Autre source : Grand Larousse Universel, Larousse-Bordas, Italie, mars 1997.

• Deux nouvelles rues

Le petit chemin "Chemin des Sétives" à l'angle de la Maison Fleurot qui descendait en direction des Marais, vient de prendre du grade.



rue des Grandes Sétives



rue des Péupliers

Avec la construction de nouvelles maisons et l'aménagement d'immeubles à l'emplace-

ment du Batou, il devenait nécessaire de transformer ce chemin en rue.

Au dernier conseil municipal qui a eu lieu fin juin, la municipalité a décidé à l'unanimité de l'appeler "rue des Grandes Sétives" comme il est écrit sur le cadastre napoléonien. Il s'est donc avéré que la dénomination "rue des Péupliers" convenait puisque cet arbre pousse à cet endroit depuis de nombreux siècles. Pour information, savez-vous qu'un peuplier à l'âge adulte pompe par ses racines plus de 250 litres d'eau par jour ?

• Salle des fêtes

Quant à la Salle des Fêtes, le conseil municipal a délibéré le 26 juin dernier et a décidé à la majorité de garder le nom d'origine.

La Salle des Fêtes retrouve aujourd'hui tout simplement son nom de construction. En 1929, le conseil municipal a décidé de construire une salle de spectacles. D'après les documents officiels, le Maire, Joseph Perrotin et son conseil, ont toujours appelé ce bâtiment Salle des Fêtes. En 1931, le ministre des Travaux Publics, Casimir Perrier, dans ses courriers, la dénommait également ainsi. En 1932, la somme de 900 francs a été votée pour la pose d'une plaque de marbre, aujourd'hui toujours visible, afin de rappeler aux générations futures sa création.

De plus, des dizaines de personnalités politiques et artistiques sont passées dans cette salle et pour n'en citer que quelques unes : Edouard Herriot, Louis Mermaz, Président de l'Assemblée Nationale, Jacques Chirac, ancien Président de la République, les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, Michel Galabru et tant d'autres. Fallait-il débaptiser la salle à chaque fois ?

LUTTER CONTRE LA PROLIFERATION DES MOUSTQUES

L'été arrive et les moustiques aussi...

Dans quelques semaines, après un bel après-midi ensoleillé, ils seront là ! Les moustiques et leurs fameuses piqures...



La commune de La Verpillière, comme toutes celles bordées de zones de marais riches en biodiversité, fait l'objet d'une aggravation très nette de la nuisance provoquée par la prolifération incontrôlée des moustiques.

L'abandon de l'exploitation des zones de marais par l'agriculture y participe très largement : les fossés se bouche, les zones d'eaux stagnantes se généralisent et les larves de moustiques trouvent-là des lieux idéaux d'éclosion.

Jusque là, des moyens de lutte dispersés existaient localement mais des préoccupations à la fois d'efficacité, de coordination des moyens et aussi de protection de l'environnement nécessitaient la création d'un organisme opérationnel au niveau interdépartemental ;

Dans ce cadre, l'E.I.D. (Entente Interdépartementale de l'Ain, l'Isère, Rhône et Savoie) intervient afin de réguler les populations nuisantes, dans le strict respect de la réglementation environnementale en vigueur, avec le soutien et la participation des collectivités.

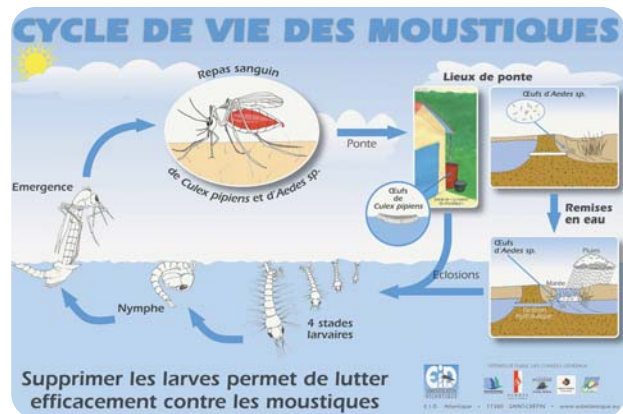
La commune de La Verpillière qui reçoit un certain nombre de demandes de la part de ses habitant(e)s face à cette prolifération des moustiques participera dès l'année prochaine à un programme de régulation de ces nuisances, mis en oeuvre par le service public de l'E.I.D.

Quels moyens pour lutter contre la prolifération, tout en préservant l'environnement ?

Les oeufs sont trop nombreux et difficile-

ment repérables, les moustiques adultes sont quant à eux dispersés et difficiles à localiser, quant aux nymphes elles pourraient être détruites par asphyxie mais cette méthode détruirait également l'en-

La régulation de la prolifération des larves de moustiques passe par des



semble du plan d'eau où elles sont situées. C'est donc au stade larvaire que la lutte intervient, en les empêchant de passer à l'état adulte.

Pendant deux décennies (1970-1989), des larvicides chimiques ont été utilisés. En 1990, l'apparition sur le marché du BTI H14 (Bacillus thuringiensis var. israelensis) fut une véritable révolution. Son extrême sélectivité vis-à-vis de la larve représente un outil idéal.

Ce produit est un produit biologique à base de bactéries qui, lors de son ingestion par les larves de moustiques, provoquent des lésions importantes de leur tube digestif entraînant leur mort.

Ainsi, les insectes et petits crustacés aquatiques sont épargnés, les larves de libellules ou d'éphémères par exemple, sont également hors de danger.

Il est, de loin, le moyen larvicide disponible le plus attractif à ce jour. Il permet d'éliminer les larves de moustiques, tout en laissant se développer tous les autres insectes. Les oiseaux insectivores seront ravis puisque leur nourriture sera intacte. Enfin, l'eau de la nappe phréatique que vous buvez au robinet n'est pas polluée par des produits chimiques.

actions ciblées : Pour traiter les petites surfaces (quelques mètres carrés, les fossés...), le produit est épanché à pied et à l'aide d'une pompe à dos. Pour les gîtes plus importants (3 à 10 ha), des engins amphibies équipés de pompes et de système d'épandage sont utilisés, dans le respect de la faune et de la flore environnantes.

● Il est bon de savoir que le moustique repère sa cible grâce à son odorat : celui-ci leur révèle la présence de dioxyde de carbone et celle d'acides gras comme par exemple l'acide butyrique, aux relents ammoniacués, émis par la respiration de la peau (c'est ce facteur qui fait que certaines personnes sont plus souvent piquées que d'autres). Certaines espèces auront une prédilection pour les oiseaux, ou les batraciens.

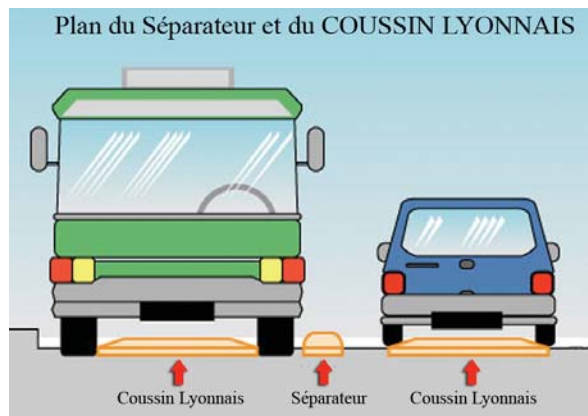
● Tout ce qui vole n'est pas moustique ! Il ne faut pas confondre le moustique (environ 36 espèces différentes répertoriées dans notre région) avec d'autres insectes qui lui ressemblent mais ne piquent pas : ils n'ont pas de trompe. C'est le cas des Tipules (les fameux « Cousins »).



Isabelle VIVENT
Adjointe chargée du Développement Durable

RALENTISSEUR

Le Coussin Lyonnais



Le coussin est une surélévation implantée sur la chaussée. A la différence des dos d'âne, le coussin ne s'étend pas sur toute la largeur de celle-ci. Il permet aux véhicules de transports en commun et aux camions, de le franchir sans subir l'effet de surélévation puisque la largeur du coussin est inférieure à l'espacement entre leurs roues. Ce qui n'est pas le cas pour les véhicules légers.



Les motos et les vélos peuvent continuer leur trajectoire par la droite sans passer sur le coussin.

pose d'un ralentisseur

TRANSPORT

Ruban

Ruban

Capi Pass, Petit prix mais il fait le maximum !

A compter du 1^{er} octobre, Ruban proposera une nouvelle ligne régulière assurant la desserte de la commune.

La ligne H assurera notamment la liaison entre le quartier de Riante Plaine, le centre-ville et la gare SNCF.

Horaires de fonctionnement :
du lundi au vendredi de 6h à 20h avec un véhicule toutes les 30 minutes environ.

Récapitulatif des arrêts : Giraud Gare SNCF - Rue des Alpes - Mairie - Ecole Jean Moulin - Riante Plaine - Les Loipes - Artois - Salle Polyvalente - Picardie - François Frandaz - Libération - Ancienne Gendarmerie - Piscine - Mairie Côté parking.

L'abonnement combiné SNCF + Ruban permet :

- aux personnes titulaires d'un abonnement SNCF, de bénéficier d'une réduction de 40% sur l'abonnement mensuel Ruban ;

- De voyager sur un parcours déterminé SNCF en correspondance avec le Ruban du 1^{er} au dernier jour du mois.

Il est en vente dans les gares SNCF de Bourgoin Jallieu, l'Isle d'Abeau, Saint Quentin Fallavier, La Verpillière ainsi qu'au bureau de tabac-presse "Le Montecristo" (situé sur notre commune).

● REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Fin de l'enquête publique concernant le projet d'extension du magasin ED

Durant un mois, du 16 juin au 16 juillet, une enquête publique a eu lieu sur le projet de Révision Simplifiée du Plan d'Occupation des Sols de notre commune.

Celui-ci a eu pour but de permettre une reconfiguration avec extension du magasin ED situé avenue de la Libération.

Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête ont été déposés en Mairie pendant une durée d'un mois aux jours et heures d'ouverture de l'administration afin de consigner les remarques éventuelles.

Le Commissaire-Enquêteur mandaté sur ce dossier dispose depuis le 16 juillet d'un délai d'un mois, pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées.

● GARE SNCF

Nouveaux horaires depuis le 6 juillet à consulter et/ou à retirer en Mairie

Pour les renseignements SNCF grandes lignes, merci d'appeler le 36 35.

Allo TER : 0 891 67 68 00

Sites internet : pour le TER : ter-sncf.com et pour les grandes lignes : voyages-sncf.com

Bus O'Train du lundi au vendredi de 5h30 à 11h10 et de 15h20 à 21h

Dès le 1^{er} octobre, un nouveau système de Bus O'Train sera proposé.

Il s'agit d'un transport à la demande avec un système de réservation plus souple afin de garantir un transport en cas de perturbation SNCF (possibilité de joindre un opérateur "Bus à la Carte" pour modifier la prise en charge en temps réel).

Pour la gare de La Verpillière : mise à disposition d'un minicar desservant le secteur de Villefontaine.

Réservation au 04 74 94 62 03 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h45.

Les réservations peuvent être ponctuelles ou programmées sur la période de votre choix.

Garantie de retour : proposition d'un nouvel horaire de prise en charge en cas de perturbation ou de retard à condition de prévenir au 04 74 94 62 03 jusqu'à 20h.

Cartes grises, le nouveau système d'immatriculation entrera en application au 1^{er} janvier 2009

A compter du 1^{er} janvier 2009, finie la queue en préfecture pour faire immatriculer son véhicule neuf ou d'occasion, ou faire modifier sa carte grise.

Une petite révolution !

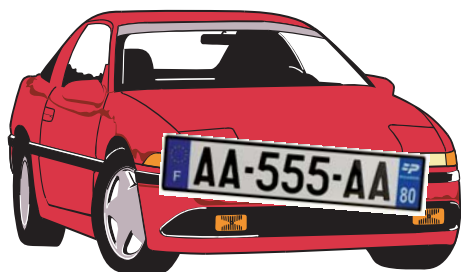


Même si les préfectures gardent cette compétence, ces démarches pourront désormais s'effectuer, en tout lieu du territoire, chez un professionnel de l'automobile habilité (garagistes, concessionnaires, vendeurs indépendants...), par correspondance ou encore par internet.

Les véhicules neufs recevront ce nouveau type d'immatriculation lors de leur première mise en circulation (effet au 1^{er} janvier 2009).

Les véhicules d'occasion feront l'objet d'une immatriculation dans la nouvelle

série, soit lors d'une cession, soit à l'occasion d'un changement d'adresse ou de toute autre modification entraînant l'émission d'une nouvelle carte grise (effet au 1^{er} mars 2009)



Dans tous les cas, vous ne repartirez plus avec votre carte grise définitive : après vous être acquitté du règlement (vous pourrez également payer par carte bancaire), un certificat provisoire valable 1 mois vous sera délivré et votre carte grise définitive vous sera envoyée sous 15 jours par la poste, en courrier suivi.

Un numéro à vie

D'autre part, le véhicule conservera un numéro d'immatriculation à vie depuis sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction ou son exportation, quelle que soit l'identité ou l'adresse de son propriétaire.



Cette immatriculation sera composée de 2 lettres – 3 chiffres – 2 lettres

- Ce numéro d'immatriculation, attribué au véhicule, sera indépendant de l'adresse de son propriétaire et ne mentionnera plus le département d'immatriculation. Toutefois, vous pourrez faire ajouter une identification locale sur la plaque d'immatriculation (numéro de département et logo de la région). En cas de changement de département de résidence, seules les références locales seront modifiées.

- Les plaques d'immatriculation, identiques à l'avant comme à l'arrière du véhicule, resteront au format actuel et seront de couleur blanche tant à l'avant qu'à l'arrière des véhicules (la couleur jaune, nuisible à l'environnement du fait de sa composition à base de plomb, est supprimée). Comme actuellement, elles pourront être faites et posées où l'on veut.

1 000 000 habitants et 40 000 emplois. C'est ce que pèse aujourd'hui le territoire de la CAPI. Et c'est le fruit de 30 années de développement exceptionnel, avec une accélération dans les années 2000. De Badinières à Satolas-et-Bonce, les 20 communes membres s'étirent le long des axes de communication stratégiques de la vallée que sont l'A43, la RN6 et la voie ferrée. L'espace est diversifié, entre des zones naturelles aux alentours de la Bourbre et sur le plateau sud, et des zones urbanisées dédiées au logement et à l'activité économique. C'est dans cet espace que la plupart d'entre nous habite, travaille, apprend, consomme, se cultive le corps et l'esprit. Il s'agit de notre espace de vie, celui de notre quotidien qui dépasse largement les frontières de notre commune.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, ce territoire a

enfin un nom, une existence institutionnelle et des moyens financiers et humains pour répondre aux enjeux socio-économiques des prochaines décennies (logement, transport, emploi, aménagement du territoire,...).

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, après plusieurs années de négociation et d'hésitation, a enfin rassemblé les élus locaux et les invite à travailler sur un projet commun de développement du territoire. Ce projet ne va pas se bâtir en un jour. Chaque décision sera étudiée et débattue au sein de l'assemblée communautaire.

La Verpillière dispose de 8 délégués communautaires dont 2 vice-présidents pour représenter la commune à la CAPI. Aussi, nous nous engageons à rendre compte aux vulpilliens des discussions qui s'orchestrent à l'échelle communautaire.

Ainsi, chaque bulletin municipal comportera une rubrique CAPI et abordera un thème qui fait l'actualité de l'agglomération.

Comme l'a annoncé le Maire dans son édito, nous étudions actuellement les possibilités de transferts d'équipements de la commune vers la CAPI (la piscine, la médiathèque et la petite enfance, dans un premier temps). Dès la rentrée, nous serons en mesure de vous exposer les avantages que la commune peut tirer de ces transferts. Rendez-vous donc à l'automne dans ces pages pour le démarrage de la rubrique CAPI.



Nicolas SIELANCZYK
23^{ème} vice-président de la C.A.P.I

Environnement

USINE DE COMPOSTAGE

Du compost en libre service dès l'automne !



A l'heure où le développement durable concentre toutes les attentions, un équipement exemplaire permettant à chacun de se fournir gratuitement en compost sera prochainement ouvert aux portes de La Verpillière. En effet, la CAPI a récemment investi sur le site de la station d'épuration de Traffayères – situé à cheval entre St-Quentin-Fallavier et Satolas-et-Bonce – pour la construction d'une usine de compostage.

Le principe est simple : les boues récupérées au terme du processus de traitement des eaux sont mélangées à des déchets verts⁽¹⁾ broyés. Le mélange est ensuite séché et soumis à fermentation (de 2 à 4 semaines) dans des halls abrités. Le matériau obtenu est un compost normalisé⁽²⁾, correspondant sensiblement au terreau que l'on peut trouver dans le commerce.

Cette installation, exploitée par la

SEMIDAO, présente un double avantage :
- **Écologique :** les 7 000 T de boues produites chaque année par la station d'épuration de Traffayères sont ainsi valorisées,
● le procédé permet également d'éliminer 4 000 T de déchets verts par an (ceux que nous produisons en tondant nos pelouses ou en taillant nos haies).



- Économique :

- l'économie réalisée permettra de couvrir les investissements et le coût de fonctionnement de l'usine de compostage.
- Le compost sera disponible en libre service et servira aux habitants pour leurs activités de jardinage.

L'espace de compost en libre-service ouvrira à l'automne et sera localisé à l'entrée de la station d'épuration de Traffayères.

(1) Fourme principalement par le SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné), organisme chargé de la collecte et du traitement des déchets sur les communes du Nord-Isère.
(2) Sans germes, sans métaux lourds.

Pour plus d'information :
SEMIDAO -13 av. Benoît Frachon 38090
VILLEFONTAINE Tél : 04 74 96 32 20



L'usine de compostage en quelques chiffres :
- 4,5 Millions d'investissement,
- 2 emplois créés pour la gestion du site,
- 4 000 T de compost produit par an.